



Contact

Centre administratif
Waldeck-L'Huillier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-gennevilliers.fr
ville-gennevilliers.fr

Conseil Municipal du 8 février 2023

Budget primitif 2023

Des ratios de gestion de grande qualité en comparaison des autres communes de taille équivalente

	Gennevilliers	Moyenne des autres communes du T5	Moyenne des villes de France de la strate
Dépenses de fonctionnement par habitant	2 980	1 473	1 378
Recettes de fonctionnement par habitant	3 342	1 763	1 519
Dépenses de personnel par habitant	1 672	907	775
Dépenses d'investissement par habitant	1 168	599	488
Epargne brute par habitant	487	290	205
Capacité de désendettement*	2,80	7,11	4,90

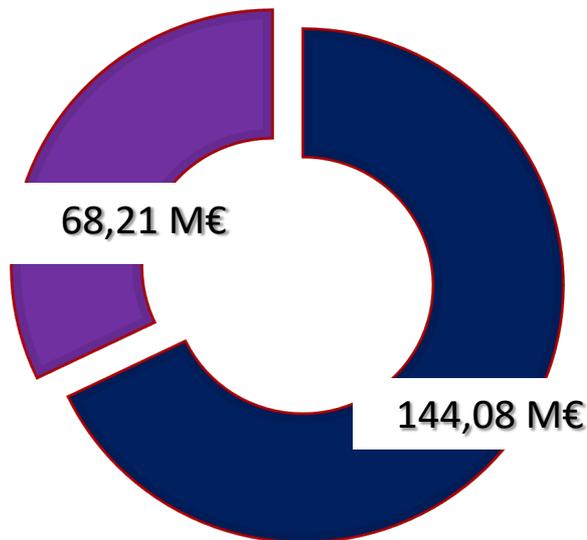
Données DGCL d'après les comptes administratifs de 2021

*Indique en combien d'années la commune est en mesure de rembourser sa dette via son épargne

- Sur l'ensemble des principaux indicateurs de gestion, Gennevilliers est bien au dessus des moyennes des communes de sa strate et autres communes du T5, preuve d'une gestion saine et ambitieuse de ses finances.
- S'agissant des recettes de fonctionnement par habitant, Gennevilliers occupe depuis plusieurs années la première place de sa strate au niveau national et concernant les dépenses de fonctionnement par habitant la première ou deuxième place derrière Puteaux selon les années.

Budget 2023 : une ambition maintenue malgré le contexte inflationniste

**Budget d'Investissement
pour transformer notre
ville (dépenses nouvelles)**



**Budget de Fonctionnement
pour développer notre service
public (hors autofinancement)**

- Les dépenses par habitant sont de 2969 € en fonctionnement (contre 1 378 € en 2021, dernier compte administratif publié pour les communes de même strate) et de 1 406 € en investissement (contre 489 € en 2021 pour les communes de même strate)
- Pour comparaison, quelques dépenses réelles de fonctionnement en CA 2021: Metz- 145,48 M€, Mulhouse- 144,31 M€, Clermont-Ferrand- 140,81 M€, Levallois-Perret- 139,60 M€, Rouen-135,75 M€
- La capacité d'autofinancement nette est de 10,68 M€ contre 9,55 M€ attendus aux termes du cadrage.
- Le besoin d'emprunt prévisionnel est fixé à 15,66 M€ pour le financement des actions nouvelles et de 27,92M€ en tenant compte des réinscriptions

Actions nouvelles au BP 2023

En section de fonctionnement

- **Politique sociale :**

- Renforcement de la politique sociale de la ville par une réorganisation de la DSA et du CCAS : consultation des usagers, des agents et des partenaires de la Ville.
- Prise en compte de la parole des familles monoparentales et des usagers victimes de la fracture numérique dans le cadre du NAVP, pour infléchir l'action municipale en leur direction.
- Pérennisation du dispositif Vacances CAF pour les familles avec un coefficient familial les plus faibles, par le biais de l'OML : +25 K€ ;
- Hausse des crédits pour le secours hôtel afin de gérer une opération de relogement rue du square : +42 K€ ;
- Première année pleine de transport de Gen' bus sur 5 jours : +12K€.

- **Culture :**

- Augmentation du nombre de prestations du festival jeune public et démultiplication sur plusieurs sites : +27 K€;
- Continuation du projet street Art : +19 K€;

- **Relation aux usagers :**

- Amélioration de l'accessibilité et d'accueil téléphonique pour les personnes sourdes et malentendantes via la solution ACCEO : +19K€ ;

- **Politique sociale à l'égard des agents :**

- Hausse des crédits du service formation pour développer le plan de développement managérial et encourager la formation individuelle des agents : +44 K€ ;

- **Petite enfance :**

- Renforcement des renforts volants pour les remplacements en crèches (effectif passant de 10 à 12 personnes) ;

- **Cadre de vie :**

- Transfert de la maintenance de la fontaine sèche du centre-ville dès l'inauguration de l'allée commerçante début mars : +10K€ ;

En section d'investissement



LA CULTURE

- Construction de l'espace Saad Abssi (Agnettes)
- Réhabilitation des ancienne écuries Richelieu pour accueillir une Maison de l'Artisanat (Chevrins)

L'EDUCATION

- Reconstruction du groupe scolaire Joliot Curie (Agnettes)
- Rénovation du groupe scolaire Henri Wallon (Agnettes)
- Achèvement des travaux de la maternelle des Grésillons (Grésillons)
- Finalisation du centre de loisirs Jean Lurçat (Luth)
- Equipements périscolaires des quartiers Fossé de l'Aumône/Chevrens

En section d'investissement



LES SPORTS

- Rénovation des infrastructures du Centre Equestre (Village)
- Réfection de la piste d'athlétisme (République)
- Travaux d'aménagement sur le parc des sports (République)

LA TRANSITION ECOLOGIQUE

- Plantations d'arbres et luttés dans les ilots de chaleur en particulier dans les cours d'écoles
- Renouvellement « propre » du parc des véhicules
- Poursuite de l'aménagement des pistes cyclables
- Implantation de panneaux photovoltaïques

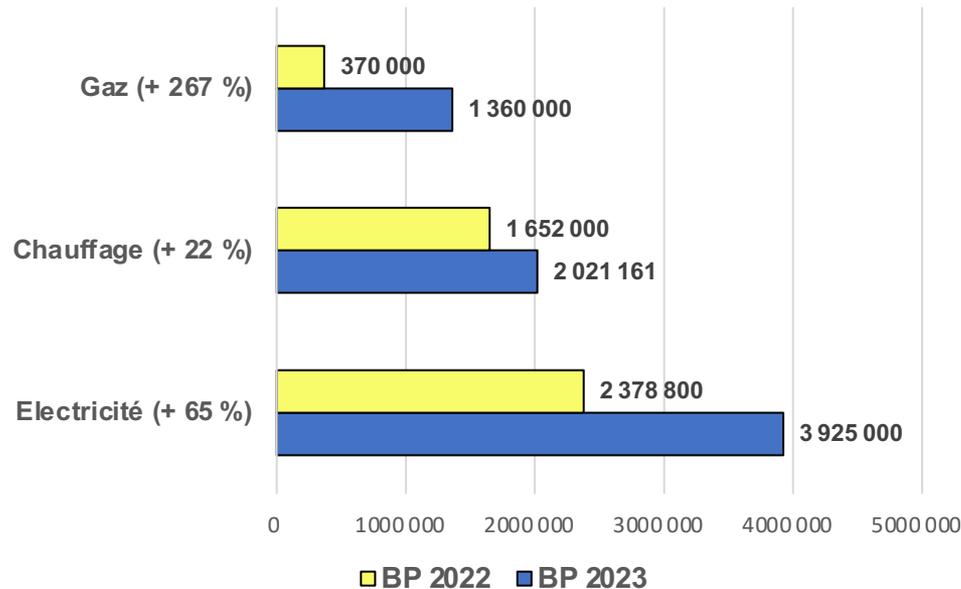
ACCUEIL DES USAGERS ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

- Achèvement du rez-de-chaussée du Centre administratif (Agnettes)
- Aménagement des squares Mozart (Fossé de l'Aumône) et Bonnequin (Luth)
- Travaux de voirie des abords des Chanteraines (Zone économique)
- Continuation du programme ADAP pour améliorer l'accessibilité des équipements publics aux handicapés

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Un choc inflationniste et énergétique bien réel

Progression des dépenses énergétiques



- Le choc énergétique entraîne une forte hausse des dépenses de fluides : +1,5 M€ pour l'électricité des bâtiments et l'éclairage public, +0,37M€ pour le chauffage, +1M€ pour le gaz et ce malgré le nombre relativement faible de bâtiments desservis.
- Plus largement, des mécanismes d'inflation se retrouvent dans l'ensemble des directions à l'instar par exemple des contrats de dératisations/d'enlèvement des animaux du service hygiène et sécurité pour +10 K€ ou la hausse des coûts de maintenance de la reprographie pour +10 K€

Des arbitrages sur les activités nécessaires pour faire face à l'inflation – exemples

- **Culture et jeunesse**

- Suppression de 2 concerts à la salle des fêtes : -105K€.

- **Communication**

- Salle des fêtes : Diminution des prestations salle des fêtes : -20 K€.

- **Relations publiques**

- Suppression d'un feu d'artifices, de la cérémonie des vœux aux institutionnels, de prestations de bouches et/ou de location de matériel pour les initiatives des services : -69 K€ ;
- Suppression de la distribution toutes boîtes aux lettres des guides de rentrée et des sports, limitation de la qualité des cartes de vœux : -30 K€.

- **Infrastructures**

- Suppression d'éclairage :3h30 de nuit : -75 K€.

- **Bâtiments**

- Baisse de température dans les bâtiments publics : -120K€ ;
- Impact fluide des fermetures sportives, gymnases centre nautique, stades : -48 K€.

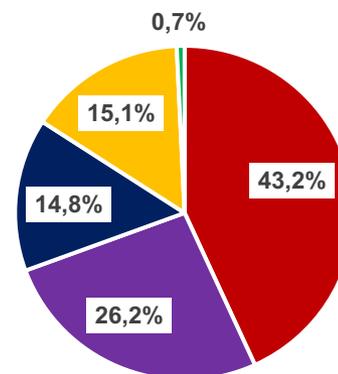
- **Garage municipal**

- Retour des locations de minibus à leur étiage de 2019 soit à leur niveau d'avant covid pour raisons sanitaires.

Dépenses de fonctionnement : Une évolution contenue pour garantir un autofinancement suffisant

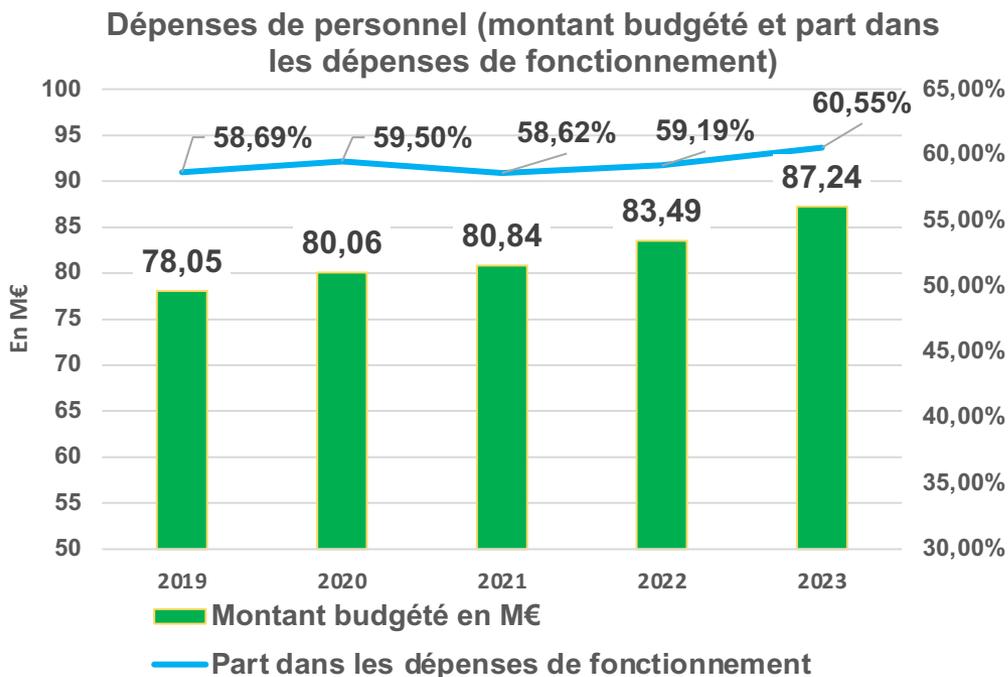
Dépenses réelles de fonctionnement par chapitre	BP 2022	BP 2023	Evolution en % de BP à BP
011- Charges à caractère général	41 226 569	41 702 355	1,15%
012 - Charges de personnel	83 488 695	87 239 075	4,49%
65 - Autres charges et subventions	14 258 395	13 971 808	-2,01%
66 - Charges financières	970 232	1 050 000	8,22%
67 - Charges exceptionnelles	1 109 175	114 000	-89,72%
Total dépenses de fonctionnement	141 053 066	144 077 238	2,14%

Dépenses de fonctionnement par secteur



- Enseignement, restauration, éducation, crèches et vacances, sports, centres de loisirs, enfance, culture.
- Services techniques, aménagement et développement du territoire
- Services administratifs
- Solidarité, logement, santé, insertion
- Intérêt de la dette

Dépenses de personnel

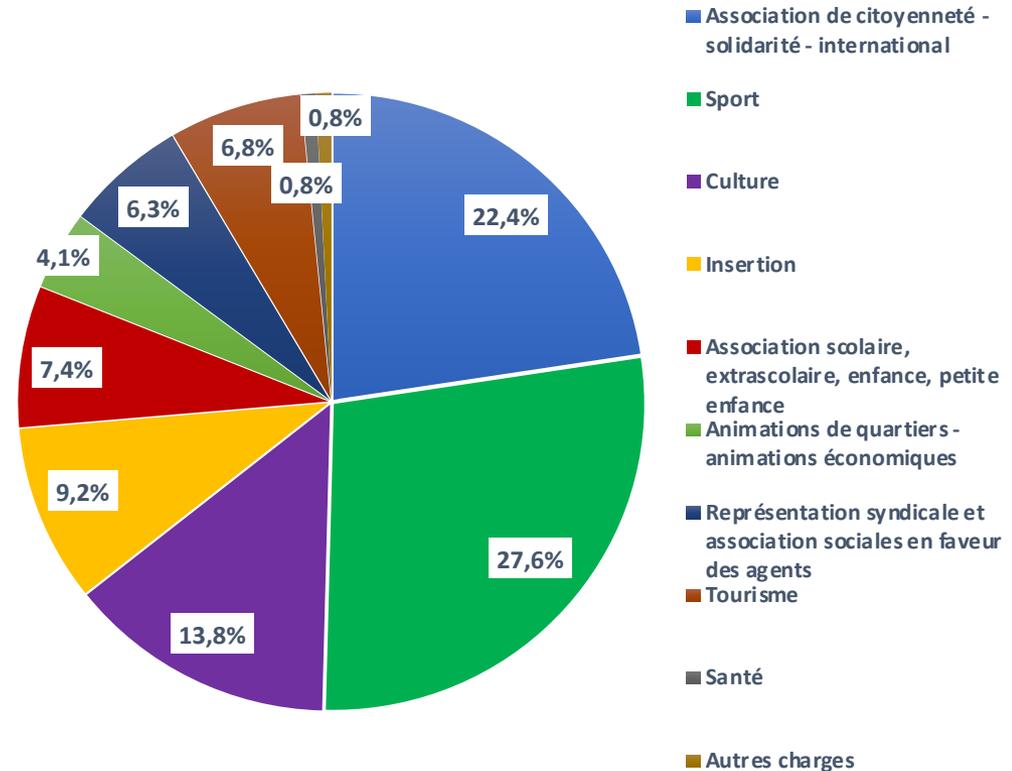


- La nécessaire revalorisation du point d'indice et la double hausse du smic survenues au cours de l'année 2022 sont une des raisons de la hausse de la masse salariale entre le BP 2022 et le BP 2023.
- Ces décisions extérieures, sans soutien de l'Etat, ont nécessité de rechercher des leviers pour maintenir cette progression dans le respect de nos équilibres.
- La hausse du point d'indice et les économies réalisées n'empêchent pas toutefois la Ville de continuer à remplir ses engagements : monétisation du CET, création de postes, extension et adaptation du régime indemnitaire.

Des subventions sanctuarisées pour assurer le dynamisme de la vie associative genevilloise

- Le soutien de la Ville aux associations est constant avec 6,3M€ versés irriguant ainsi la diversité de la vie associative locale (sport, culture, citoyenneté, vie de quartier...).
- 147 associations subventionnées dont 9 nouvelles associations
- Le montant global des subventions aux budgets annexes est une nouvelle fois de 4,8 M€. Les ajustements des subventions au plus près des besoins réels de chaque budget annexe permet la progression du versement au cinéma Jean Vigo (+135 K€) pour la rénovation des cabines de projection des deux salles.

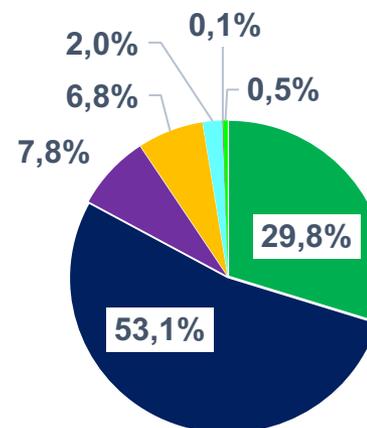
Subventions aux associations



Recettes de fonctionnement : une progression globale portée par la dynamique des bases fiscales, mais inférieure à l'inflation

- La crise nationale du secteur de la santé dont un des symptômes est la difficulté à pourvoir les postes médicaux impacte également les vacances de postes au CMS et oblige à prévoir les recettes usagers à niveau bas.
- L'inflation va entrainer une revalorisation historique des bases imposable de +7,2% à l'échelle nationale. Cependant, les bases de TF sur Gennevilliers relevant principalement de la fiscalité économique, la revalorisation gennevilloise devrait être moindre

Recettes de fonctionnement	BP 2022	BP 2023	Evolution en % de BP à BP
Fiscalité avec pouvoirs de taux	47 577 856	49 143 433	3,29%
Dotations à caractère fiscal	86 964 526	87 639 280	0,78%
Subventions des partenaires	12 391 588	12 788 451	3,20%
Recettes usagers et produits du domaine	11 766 867	11 152 236	-5,22%
Autres produits	2 752 006	3 317 006	20,53%
Recettes exceptionnelles	344 000	100 000	-70,93%
Atténuations de charges	775 000	775 000	0,00%
Total recettes de fonctionnement	162 571 843	164 915 406	1,44%



- Fiscalité avec pouvoirs de taux
- Dotations à caractère fiscal
- Subventions des partenaires
- Recettes usagers et produits du domaine
- Autres produits
- Recettes exceptionnelles
- Atténuations de charges

SECTION D'INVESTISSEMENT

Une ambition d'investissement élevée pour construire la ville de demain, soutenir l'ambition éducative et accentuer la transition écologique

Les dépenses nouvelles d'investissement

Grand Projets 21,9 M€

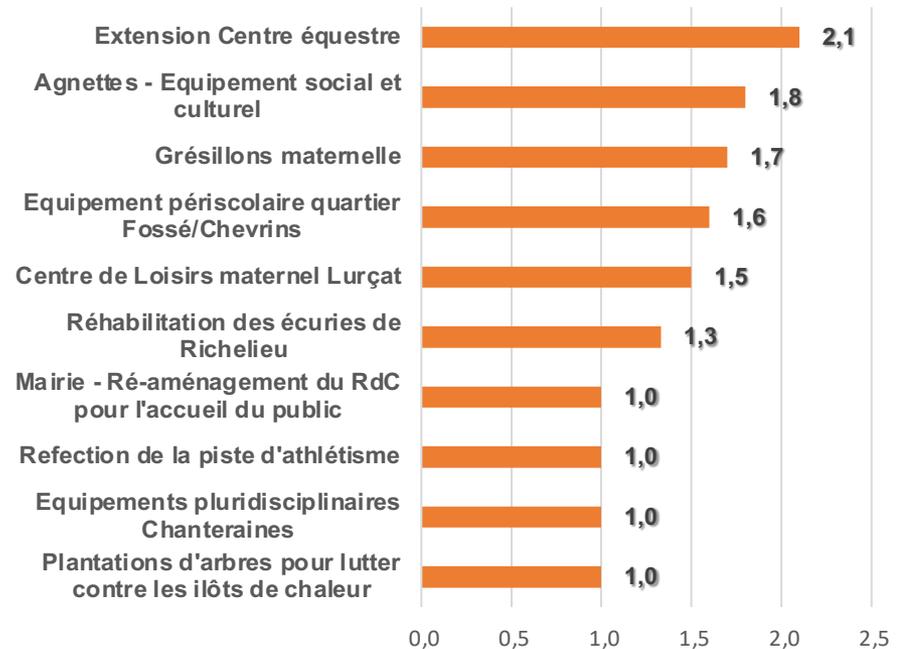
Aménagement et foncier 13,4 M€

Entretien du patrimoine 10 M€

Besoin des service et Informatique 4,2 M€

TOTAL = 49,5M€

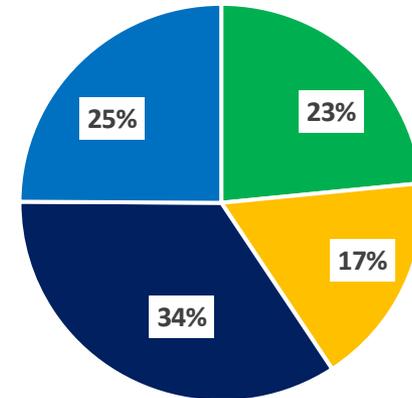
Top 10 des opérations (en M€)



Le financement des investissements 2023 : des ressources propres solides et des partenariats permettant de contrôler le recours à l'emprunt

Les recettes nouvelles attendues en 2023 s'élèvent à 55,60 M€ dont :

- 7,85 M€ de ressources propres (dont 7,05 M€ de FCTVA et 0,8 M€ de taxe d'aménagement) ;
- 7,90 M€ de subvention de nos partenaires institutionnels ;
- 500 K€ de participation de la SEMAG 92;
- 3,01 M€ de cessions foncières ;
- 20,67 M€ d'épargne brute (soit 10,68 M€ d'épargne nette, une fois déduit le remboursement en capital d'emprunt de l'exercice) ;
- 15,66 M€ d'emprunt nouveau permettant de financer les dépenses nouvelles d'investissement.



- Autofinancement
- Subventions liées au PPI
- Emprunt nouveau
- Autres recettes d'investissement

Le grands axes politiques pour 2023 : Un budget volontariste au service des Genevillois et de la ville de demain (1/2)

- L'aménagement et l'embellissement de la ville
- Genevilliers ville de la transition écologique
- Le développement économique de Genevilliers
- La priorité enfance, jeunesse et éducation et les actes concrets pour la faire vivre
- Une politique de l'enfance exigeante
- Une politique d'émancipation de la jeunesse
- Une politique culturelle ambitieuse
- Le sport pour tous
- Le départ en vacances des familles facilité

Le grands axes politiques pour 2023 : Un budget volontariste au service des Genevillois et de la ville de demain (2/2)

- Une politique de la petite enfance accrue
- Une politique sociale novatrice au service de la lutte contre la précarité
- Des moyens pour les associations
- Faire vivre la démocratie
- Le renforcement de la politique d'accès aux soins de qualité pour tous
- Une politique volontariste en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
- Des usagers mieux accueillis
- Une commande publique plus responsable et une politique des ressources humaines respectueuse des agents.
- La défense des services publics
- Le droit à la tranquillité

Contact

Centre administratif
Waldeck-L'Huilier
177 avenue Gabriel-Péri
92 237 Gennevilliers cedex
01 40 85 66 66
mairie@ville-gennevilliers.fr
ville-gennevilliers.fr

